



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2020-136**

Séance publique du

24 juillet 2020

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20200724- lmc1176041-DE-1-1
Date de signature : 30/07/2020
Date de réception : jeudi 30 juillet 2020
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : VIE CULTURELLE - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE POUR LA SAISON 2020/2021

Le 24 juillet 2020 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/07/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Michael ZAZOUN à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Direction de la Culture

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUILLET 2020

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Sophie JOISSAINS

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : VIE CULTURELLE - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU GRAND
THEÂTRE DE PROVENCE POUR LA SAISON 2020/2021- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Conformément aux dispositions des articles L.1411-3 et R.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application de l'article 27 de la convention d'affermage du Grand Théâtre de Provence signée entre la Ville et l'EURL Mirabeau, le délégataire doit transmettre à la Ville un rapport relatif à l'exécution de la délégation de service public qui lui a été confiée, contenant des données comptables, une analyse de la qualité du service et une annexe comprenant un compte-rendu technique et financier.

En outre, il apparaît important de traiter de manière spécifique l'approbation de la grille tarifaire actualisée annuellement. En effet, la politique tarifaire mise en œuvre par le Grand Théâtre de Provence est présentée en Comité de suivi chaque année à l'autorité délégante, elle représente un enjeu important d'accessibilité envers les publics et constitue un élément financier que l'exécutif de la Ville doit valider.

Il y est notamment précisé le prix des places en fonction des catégories et les formules d'abonnement.

Pour la saison 2020/2021, le délégataire propose :

- sur les tarifs « **A l'unité** » A, B, C, toutes catégories confondues : pas d'augmentation

- sur les tarifs « **Abonnés 13+, 5+ et Tribu** », toutes catégories confondues : pas augmentation
- la carte 18-30 ans (montant 15 euros) propose un tarif unique sur toutes les catégories de spectacles à 10 €.
- le prix unitaire des places des scolaires reste stable à 9 €
- dans le cadre du Pacte'Aix-Marseille Université : les étudiants bénéficient de 5 € de réduction sur présentation de la carte d'étudiant 2020/2021.

Il est à noter que la grille tarifaire pour la saison 2020/2021 est identique à la grille tarifaire de la saison 2019/2020.

Compte tenu de ces informations, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la grille tarifaire du Grand Théâtre de Provence pour la saison 2020/2021.

DL.2020-136 - VIE CULTURELLE - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DU GRAND
THEÂTRE DE PROVENCE POUR LA SAISON 2020/2021-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,
Maryse JOISSAINS MASINI



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

TARIFS SAISON 2020-2021 - GRAND THEATRE DE PROVENCE

TARIF A

	Abonnés 13+		Abonnés 5+		Tribu	
	<i>groupe</i>	<i>indiv</i>	<i>groupe</i>	<i>indiv</i>	<i>Enfant</i>	<i>Adulte</i>
CATEGORIE 1	31 €	33 €	35 €	37 €	9 €	37 €
CATEGORIE 2						
CATEGORIE 3						
CATEGORIE 4						
CATEGORIE 5						

Unité					
<i>tarif plein</i>	<i>tarif réduit</i>	<i>tarif léger</i>	<i>-18ans</i>	<i>carte 18-30</i>	<i>scolaire</i>
45 €	41 €	21 €	13 €	10 €	9 €
41 €	37 €	19 €	13 €	10 €	9 €
36 €	32 €	16 €	13 €	10 €	9 €
22 €	20 €	14 €	11 €	10 €	9 €
12 €	12 €	12 €	9 €	10 €	9 €

TARIF B

	Abonnés 13+		Abonnés 5+		Tribu	
	<i>groupe</i>	<i>indiv</i>	<i>groupe</i>	<i>indiv</i>	<i>Enfant</i>	<i>Adulte</i>
CATEGORIE 1	22 €	24 €	24 €	26 €	9 €	26 €
CATEGORIE 2						
CATEGORIE 3						
CATEGORIE 4						
CATEGORIE 5						

Unité					
<i>tarif plein</i>	<i>tarif réduit</i>	<i>tarif léger</i>	<i>-18ans</i>	<i>carte 18-30</i>	<i>scolaire</i>
36 €	30 €	18 €	11 €	10 €	9 €
30 €	27 €	16 €	11 €	10 €	9 €
26 €	24 €	14 €	11 €	10 €	9 €
18 €	16 €	12 €	9 €	10 €	9 €
10 €	10 €	10 €	6 €	10 €	9 €

TARIF C

	Abonnés 13+		Abonnés 5+		Tribu	
	<i>groupe</i>	<i>indiv</i>	<i>groupe</i>	<i>indiv</i>	<i>Enfant</i>	<i>Adulte</i>
CATEGORIE 1	14 €	16 €	16 €	18 €	9 €	18 €
CATEGORIE 2						
CATEGORIE 3						
CATEGORIE 4						
CATEGORIE 5						

Unité					
<i>tarif plein</i>	<i>tarif réduit</i>	<i>tarif léger</i>	<i>-18ans</i>	<i>carte 18-30</i>	<i>scolaire</i>
22 €	20 €	16 €	11 €	10 €	9 €
20 €	18 €	14 €	11 €	10 €	9 €
18 €	16 €	12 €	11 €	10 €	9 €
16 €	14 €	12 €	9 €	10 €	9 €
10 €	10 €	10 €	6 €	10 €	9 €